

Commune de FONTAINE SOUS JOUY

Délibération du Conseil Municipal

Conseil convoqué le vendredi 06 juin 2025, s
suite à la réunion du 06 juin 2025 qui n'avait pas le quorum

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le 13/06/2025

ID : 027-212702542-20250611-D2025_19-DE

Conseil municipal du	11 juin 2025	Délibération N°	2025-19	1/1
----------------------	--------------	-----------------	---------	-----

OBJET : Signature du contrat de maintenance pour le parc informatique

Tableau des présences

Conseillers	Présent	Absent	Représenté par
Valérie BRANDIN-BEGHIN		X	Jacky CAPEL
Patricia BRAY	X		
Jacky CAPEL	X		
Nadège COMORET		X	Laurence HUZE
Laurence HUZE	X		
Franck LAMBLARDY		X	
Mathieu MARÇAL	X		
Jean-Nicolas MASSON		X	Raphaël NORBLIN
Alain MIMEAU	X		
Raphaël NORBLIN	X		
Michel PHILIPPE		X	Alain MIMEAU
Ludovic SOULARD		X	
Anne-Maïté TURMEL	X		

Membres en exercice 13

Présents 7

Votants 10

Secrétaire de séance : Mathieu MARÇAL

Monsieur Alain MIMEAU propose aux élus de signer un contrat de maintenance informatique avec la société SDInformatique.

Ce contrat est valable pour une durée de 1 an par tacite reconduction au tarif de 45 € TTC par heure passée sur le site.

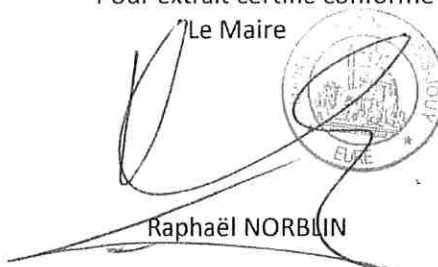
Cette maintenance inclus :

- La maintenance préventive
- La maintenance corrective
- La maintenance évolutive
- L'assistance et support technique.

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'autoriser monsieur le maire à signer le contrat de maintenance de la société SDInformatique.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme
Le Maire

Raphaël NORBLIN